



Cahier des charges pour le parc de photocopieur

Objet du marché : Acquisition, installation, maintenance et service technique de 8 photocopieurs, avec un contrat de maintenance sur 5 ans, pour l'Association Sémaphore Sud Alsace.

1. Description du besoin :

L'Association Sémaphore Sud Alsace souhaite acquérir un parc de 8 photocopieurs, avec un contrat de maintenance et de service technique sur une durée de 5 ans. Les photocopieurs devront être reconditionnés et en bon état de fonctionnement.

Spécifications des photocopieurs :

- 2 photocopieurs à 35 pages par minute (ppm)
- 2 photocopieurs à 30 pages par minute (ppm)
- 4 photocopieurs à 25 pages par minute (ppm)

Les photocopieurs doivent être fournis avec une garantie de maintenance et un service technique inclus pour une période de 5 ans.

2. Détails des prestations demandées :

A. Fourniture des Photocopieurs :

- **Quantité :** 8 photocopieurs
- **Caractéristiques :**
 - 2 photocopieurs de 35 ppm
 - 2 photocopieurs de 30 ppm
 - 4 photocopieurs de 25 ppm
- **Condition :** Reconditionnés et en parfait état de fonctionnement.
- **Installation :**
 - Livraison et mise en service des photocopieurs dans les locaux de l'Association Sémaphore Sud Alsace, selon un calendrier convenu.
 - Configuration correcte et tests de fonctionnement effectués en présence des responsables.
 - Formation de base aux utilisateurs sur l'utilisation des photocopieurs, y compris la gestion des pannes mineures et l'entretien courant.

B. Maintenance et Service Technique :

- **Contrat de maintenance pour une durée de 5 ans, comprenant :**
 - **Entretien préventif régulier :**
 - Visites programmées pour vérifier l'état des machines et remplacer les pièces usées (toner, rouleaux, etc.).
 - Tests et vérifications de la performance des photocopieurs pour prévenir les pannes.
 - **Réparations :** Intervention sous 48 heures maximum.
 - **Remplacement de pièces défectueuses :** Pièces d'origine ou équivalentes.



- **Assistance téléphonique et dépannage** : Support disponible avec intervention sous 24 heures en cas de panne majeure.
- **Mise à jour logicielle** : Régulières et gratuites.
- **Gestion des consommables** (toner, papier, etc.), si précisé dans le contrat.

3. Engagements environnementaux :

Afin de réduire l'empreinte écologique du parc de photocopieurs, les candidats devront respecter les critères suivants :

- **Matériels reconditionnés** : Tous les photocopieurs fournis devront être issus d'un processus de reconditionnement certifié afin de prolonger leur cycle de vie et limiter la production de déchets électroniques.
- **Consommables écoresponsables** : Privilégier l'utilisation de toners recyclés ou remanufacturés et proposer un système de récupération des cartouches usagées.
- **Optimisation de la consommation d'énergie** : Les photocopieurs doivent disposer d'un mode "basse consommation" et respecter les normes environnementales (certifications ENERGY STAR, Blue Angel, etc.).
- **Gestion des déchets** : Le prestataire devra mettre en place un plan de recyclage pour les matériaux obsolètes en fin de contrat.
- **Dématérialisation** : Encouragement à la réduction de la consommation papier en proposant des solutions de numérisation et d'archivage électronique.
- **Réduction de l'empreinte carbone des déplacements** : Les déplacements nécessaires à l'installation et la maintenance des photocopieurs devront être optimisés afin de limiter les émissions de CO₂, en privilégiant les moyens de transport écologiques et en regroupant les interventions.

Les engagements environnementaux seront pris en compte dans l'évaluation des offres.

4. Modalités de sélection des candidats :

Le processus de sélection des candidats sera transparent et se fera selon les étapes suivantes :

1. **Soumission des offres** :
 - Offre technique détaillant les photocopieurs proposés, leur état de reconditionnement, et les spécifications.
 - Offre financière incluant le coût total des photocopieurs et des prestations de maintenance sur 5 ans.
 - Plan de maintenance détaillé.
2. **Critères d'évaluation des offres** :
 - Prix (note sur 10)
 - Qualité technique (note sur 10)
 - Réactivité et qualité du service après-vente (note sur 10)
 - Engagement environnemental (note sur 10)

Total des points sur 40.



3. Délibération et attribution :

- Le marché sera attribué au candidat ayant fourni la meilleure offre en termes de rapport qualité/prix/environnement.

5. Conditions de financement et de paiement :

Le financement du marché sera assuré par les fonds publics de l'Association Sémaphore Sud Alsace.

- Paiement après livraison et mise en service des photocopieurs.
- Paiement annuel pour la maintenance.

6. Pièces à fournir pour la soumission :

- Formulaire DC1 (Lettre de candidature)
- Offre technique et environnementale détaillée
- Offre financière détaillée
- Plan de maintenance et gestion des consommables

7. Modalités de soumission des offres :

- **Par email :** compta@semaphore.asso.fr
- **Par courrier :** 9 rue du Moulin, 68200 Mulhouse.

Date limite de soumission : 14 mars 2025